

## TABLE DES MATIERES

<b>NOTE PRELIMINAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>TRAVAUX MODIFICATIFS ET OPTIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>DESCRIPTION DE L'OPÉRATION.....</b>	<b>3</b>
<b>1. PARTIES COMMUNES .....</b>	<b>4</b>
1.4 LOT 01 - CURAGE.....	4
1.5 LOT 02 - SERRURERIE METALLERIE.....	4
1.6 LOT 03 - MENUISERIES EXTERIEURES ALU.....	6
1.7 LOT 04 - MENUISERIES EXTERIEURES BOIS.....	6
1.8 LOT 05 - RAVALEMENT.....	6
1.9 LOT 06 - CLOISONS, DOUBLAGES ET FAUX PLAFONDS. (PARTIES COMMUNES).....	7
1.10 LOT 07 - MENUISERIES INTERIEURES. (PARTIES COMMUNES).....	9
1.11 LOT 08 - REVETEMENTS DURS - SOLS SOUPLES - PARQUET. (PARTIES COMMUNES).....	9
1.12 LOT 09 - PEINTURE ET SIGNALÉTIQUE.....	11
1.13 LOT 10 - ELECTRICITE CFO CFA - CHAUFFAGE ELECTRIQUE (PARTIES COMMUNES).....	13
1.14 LOT 11 - PLOMBERIE VENTILATION (PARTIES COMMUNES).....	14
1.15 LOT 12 - CUISINES ET EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS.....	15
1.16 LOT 13 - VRD (PARTIES COMMUNES).....	15
1.17 LOT 14 - ESPACES EXTERIEURS / PAYSAGE / PAYSAGE EN ETAGE.....	15
1.18 LOT 15 - ASCENSEUR.....	15
<b>2. PARTIES PRIVATIVES.....</b>	<b>16</b>
2.10 LOT 06 - CLOISONS DES DOUBLAGES ET FAUX PLAFONDS. (PARTIES PRIVATIVES).....	17
2.11 LOT 07 - MENUISERIES INTERIEURES (PARTIES PRIVATIVES).....	17
2.12 LOT 08 - REVETEMENTS DURS, SOLS SOUPLES ET PARQUETS (PARTIES PRIVATIVES).....	18
2.13 LOT 09 - PEINTURE ET SIGNALÉTIQUE (PARTIES PRIVATIVES).....	18
2.14 LOT 10 - ELECTRICITE CFO CFA - CHAUFFAGE ELECTRIQUE.....	20
2.15 LOT 11 - PLOMBERIE VENTILATION ET APPAREILS SANITAIRES.....	20
2.16 LOT 12 - CUISINES / ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉNAGERS.....	21

## NOTE PRELIMINAIRE

- A) Les travaux exécutés seront conformes :
- a. Aux prescriptions techniques des documents techniques unifiés (DTU) établis par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment ;
  - b. Aux règles de construction et de sécurité en vigueur lors de l'obtention du Permis de Construire ;
  - c. A l'arrêté ministériel relatif aux caractéristiques acoustiques des bâtiments d'habitation ainsi qu'à ses décrets d'application ; Aux dispositions de la Réglementation thermique (RT 2012) en vigueur lors de l'obtention du Permis de Construire ;
  - d. A la certification NF Habitat HQE ;
  - e. Aux prescriptions du Permis de Construire et notamment celles émanant des services de sécurité.
  - f. La construction ne sera pas conforme à la norme 91-120 concernant le stationnement.
- B) Cette notice est applicable uniquement à l'opération décrite au chapitre suivant « DESCRIPTION DE L'OPÉRATION »
- C) Il est expressément prévu que, dans le cas où, pendant les travaux, la fourniture ou la mise en œuvre de certains matériaux, équipements ou matériels se révéleraient impossibles, difficiles ou susceptibles d'entraîner des désordres, et ce, pour un motif quelconque (par exemple : retard d'approvisionnement, défauts de fabrication, difficultés d'importation, arrêt de production d'une référence spécifique), ces matériaux, équipements ou appareils pourront être remplacés par d'autres de qualité au moins équivalente.

Dans un souci de cohérence globale du projet, des matériaux et éléments décrits dans la présente notice, l'Architecte peut se réserver à tout moment la possibilité de modifier certains produits, leurs dimensions, leur finitions et couleurs.

Les produits choisis en remplacement pourront varier en teinte, finition, dimension et format, mais seront de qualité équivalente ou supérieure à celle décrite dans la présente notice.

Les matériaux demandés expressément par les acquéreurs (TMA) ne seront pas variés sans le consensus du propriétaire du lot intéressé.

La qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction pourra également être améliorée.

Chaque fois que le nom d'un constructeur, qu'une appellation commerciale ou qu'un numéro de catalogue est donné en référence, il est bien entendu que tous les autres articles pour autant qu'ils soient équivalents quant aux matériaux employés, aux applications ou à l'aspect des matériaux ou des appareils donnés en référence, pourront être utilisés.

## TRAVAUX MODIFICATIFS ET OPTIONS

L'acquéreur a la possibilité de faire une demande de travaux modificatifs ou prestations supplémentaires.

Cette demande sera examinée par l'Architecte.

Si cette demande est techniquement et réglementairement réalisable, elle fera l'objet d'un devis complémentaire, valable au maximum 15 jours.

En cas d'acceptation du devis, l'acquéreur devra verser un acompte de 50 % afin de valider sa demande. Le solde sera versé avec l'appel de fonds « achèvement des travaux ».

Compte tenu des impératifs du chantier, il est précisé que les demandes de modifications ne pourront être prises en compte qu'une fois acceptées et validées, et ce au plus tard aux échéances suivantes :

- Travaux de modifications électriques : achèvement dès la phase de curage et démolition,
- Travaux de modifications de plomberie : achèvement dès la phase de curage et démolition,
- Travaux de modifications des cloisons : achèvement dès la phase de curage et démolition,
- Travaux de modifications revêtements de sols : achèvement gros œuvre.

## DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

La présente notice descriptive concerne l'opération de restauration d'un ensemble immobilier en R+4 sis au 11 AVENUE DE SAINT-OUEN, 75017 Paris, sur la base du projet conçu par l'Agence Andrea Guazzieri Architecte - 105 boulevard Chanzy, 93100 Montreuil.

L'ouvrage sera restauré conformément aux règles de l'art et aux normes de mises en sécurité applicables aux restaurations d'immeubles à usage mixte habitation, commerces et bureaux.

Les prestations seront intégralement soumises aux dispositions des DTU (Documents Techniques Unifiés) ainsi qu'aux textes législatifs et réglementaires en vigueur à la date de dépôt du dossier Permis de Construire (05/11/2021).

Le second œuvre sera restauré dans les normes de confort, d'habitabilité et de sécurité.

Les modalités de réalisations, le dimensionnement des ouvrages ainsi que leurs modalités de réalisation restent susceptibles d'évolution selon les différentes études techniques à réaliser.

Tous les éléments qui figurent en trait pointillé ou tireté sur les plans de vente sont représentés uniquement pour donner une idée d'aménagement et ne seront pas fournis.

L'emplacement des équipements électriques, téléphoniques et télévision sera défini par l'Architecte sur la base du plan d'étage courant.

Les teintes, coloris et finitions des revêtements des parties communes de l'immeuble ainsi que le sens de pose des revêtements seront déterminés par l'Architecte pendant la phase de préparation du dossier de consultation des entreprises.

L'aspect extérieur, le choix de matériaux des façades, les dimensions des ouvertures et d'autres éléments en façade, sera réalisé sur la base du Permis de Construire et ses éventuelles modifications.

La ventilation des travaux en lots figurant aux pages suivantes est indicative et pourra être différente du lotissement retenu en phase de consultation d'entreprises et d'exécution de chantier.

## 1. PARTIES COMMUNES

### 1.4 LOT 01 – Curage

#### 1.4.0 Dépose

Suivant le plan des démolitions et/ou CCTP, les éléments suivants seront déposés :

- Éléments techniques.
- Portes palières et leur bâti
- Menuiseries extérieures et leur bâti.
- Garde-corps côté rue.
- Garde-corps côté cour.
- Cheminées en maçonnerie et des conduits d'évacuation suivant les plans Architecte et après vérification du bureau d'étude structure et/ou de l'entreprise chargée des travaux.
- Menuiseries intérieures.
- Revêtements de sols durs et souples.
- Revêtements muraux durs.
- Les plinthes de toute nature (bois, carrelage, faïence, etc.)
- Mise à nu des supports existants (les papiers peints ou autres revêtements muraux collés seront déposés).

Les éléments en bon état pourront être réemployés sur choix de l'Architecte. Dans ce cas ils seront stockés sur le chantier ou à proximité pour réemploi.

#### 1.4.1 Nettoyage

- Nettoyage de l'ensemble des éléments techniques, aménagements récents, dépose des cloisonnements anciens non conservés
- Nettoyage général du chantier après démolitions, évacuations de gravois.
- Ponçage et nettoyage des murs en pierre des caves.

#### 1.4.2 Évacuation des gravois

- Manutention et évacuation de l'ensemble des gravois et encombrants aux décharges autorisées.

### 1.5 LOT 02 – Serrurerie métallerie

#### 1.5.0 Généralités et prestations incluses

- Porte d'entrée immeuble sur rue

Porte d'entrée vers la cour

- Porte d'entrée escalier bâtiment A
- Porte d'entrée escalier bâtiment B
- Portes d'entrée des logements non desservis par parties communes
- Portes locaux techniques et de service
- Garde-corps et lisses extérieures
- Garde-corps et lisses intérieurs
- Garde-corps toitures-terrasses
- Garde-corps techniques
- Sabots et garde-corps démontables
- Garde-corps escaliers
- Mains-courantes escaliers
- Pare-vues
- Restauration des éléments de serrurerie existants préservés
- Ouvrages divers

- 1.5.1 **Porte d'entrée immeuble sur rue**
  - Porte à double ventail en ossature acier, habillage bois coté intérieur et extérieur
  - Ferme porte
  - Serrure magnétique
  - Dimensions suivant plan
  - Teinte, finition et essences suivant choix Architecte et Permis de Construire
  
- 1.5.2 **Porte d'entrée vers la cour**
  - Porte à double ventail en acier, vitrée
  - Ferme porte
  - Serrure magnétique
  - Dimensions suivant plan
  - Tente, finition et essences suivant choix Architecte et Permis de Construire
  
- 1.5.3 **Porte d'entrée escalier bâtiment A**
  - Porte à simple ventail en acier, vitrée
  - Ferme porte
  - Serrure magnétique
  - Dimensions suivant plan
  - Tente, finition et essences suivant choix Architecte et Permis de Construire
  
- 1.5.4 **Porte d'entrée escalier bâtiment B**
  - Porte à simple ventail en acier, vitrée
  - Ferme porte
  - Serrure magnétique
  - Dimensions suivant plan
  - Tente, finition et essences suivant choix Architecte et Permis de Construire
  
- 1.5.5 **Portes d'entrée des logements non desservis par parties communes**
  - Porte isolante en ossature tubulaire acier
  - Habillage et/ou finition côté extérieur suivant Permis de Construire
  - Finition intérieure suivant choix Architecte
  - Serrure 3 points
  
- 1.5.6 **Portes des locaux techniques et de service**
  - Porte en ossature tubulaire acier,
  - Habillage et/ou finition côté extérieur suivant Permis de Construire
  - Ferme porte
  
- 1.5.7 **Garde-corps et lisses extérieures**
  - Gare corps métalliques en barreaudage suivant Permis de Construire
  
- 1.5.8 **Garde-corps et lisses intérieurs**
  - Gare corps métalliques en barreaudage suivant choix Architecte
  
- 1.5.9 **Garde-corps toitures-terrasses**
  - Gare corps métalliques en barreaudage suivant Permis de Construire
  
- 1.5.10 **Garde-corps techniques**
  - Gare corps techniques en acier galvanisé fixe ou rabattable
  
- 1.5.11 **Sabots et garde-corps démontables**
  - En cas d'absence de garde-corps technique fixe ou rabattable :
  - Sabot pour pose de garde-corps démontable
  - Garde-corps démontable
  
- 1.5.12 **Garde-corps escaliers**
  - Gare corps métalliques en barreaudage suivant choix Architecte
  
- 1.5.13 **Mains-courantes escaliers**
  - Main courante en acier

- 1.5.14 Pare-vues
  - Pare vues sur terrasses en limite mitoyenne
  - Habillage en tôle perforée, finition dito bardage façades
  - Hauteur 2m
- 1.5.15 Restauration des éléments de serrurerie existants préservés
  - Révision des éléments en bon état pour lesquels il n'est pas prévu le remplacement
  - Restauration et remise en parfait état des éléments mal fonctionnant, de serrureries et métallerie existantes pour lesquels il n'est pas prévu le remplacement
  - Remplacement à l'identique des éléments préservés non restaurables
- 1.5.16 Ouvrages divers
  - Grilles de ventilation
  - Remplacement des soupiraux des caves
  - Échelle d'accès toiture
  - Racks vélos mural pour local vélos

## 1.6 LOT 03 - Menuiseries extérieures alu

- 1.6.0 Généralités et prestations incluses
  - Ensembles menuisés sur terrasse accessible
  - Stores extérieurs motorisés ou manuels en toile
- 1.6.1 Ensembles menuisés sur terrasse accessibles
  - Dimensions, composition et type d'ouverture suivant plans
  - Ensembles menuisés sur toiture-terrasse uniquement
  - Finition suivante Permis de Construire et/ou choix Architecte
- 1.6.2 Stores extérieurs motorisés ou manuels en toile
  - Stores extérieurs obscurcissant en toile devant pièces de nuit
  - Stores extérieurs tamisant en toile devant fenêtres pièces de vie
  - Ouverture manuelle par tringle
  - Possibilité d'ouverture motorisée en option.

## 1.7 LOT 04 - Menuiseries extérieures bois

- 1.7.0 Généralités et prestations incluses
  - Menuiseries extérieures en bois (sur murs existants)
- 1.7.1 Menuiseries extérieures en bois (sur murs existants)
  - Adaptation et préparation des supports
  - Modification des dormants existants
  - Menuiseries extérieures en bois
  - Double vitrage

## 1.8 Lot 05 - Ravalement

- 1.8.0 Généralités et prestations incluses
  - Ravalement de la façade existante sur rue
  - Ouvrages divers
- 1.8.1 Ravalement de la façade existante sur rue
  - Dépose des enduits existants et des revêtements de façade en carrelage
  - Nettoyage des supports
  - Pose d'un enduit à base de chaux, teinte et finitions suivant choix Architecte et/ou Permis de Construire et/ou prescriptions ABF

- 1.8.2 Ouvrages divers
- Peinture extérieure sur ouvrages divers

## 1.9 LOT 06 – Cloisons, doublages et faux plafonds. (Parties communes)

- 1.9.0 Généralités et prestations incluses
- Doublages intérieurs
  - Isolations en ITI
  - Cloisons séparatives SAD entre circulations et logements
  - Cloisons séparatives SAD entre logements
  - Gains techniques en plaques de plâtre
  - Faux plafonds techniques
  - Faux plafonds acoustiques

Pour les parties privatives se référer au chapitre 2.10

### Doublages intérieurs

- Doublages PLACOSTIL ou techniquement équivalent
- Épaisseur suivant besoins
- Ossature de support métallique
- Isolé ou non suivant besoins
- Plaques BA13 hydrofuges sur pièces humides

### Localisation :

- Sur parois existantes irrégulières
- Sur gains techniques provenant des commerces

### 1.9.1 Isolations en ITI

Isolation thermique intérieure (ITI) composée par :

- Doublages intérieurs isolante PLACOSTIL ou techniquement équivalent
- Épaisseur et résistance thermique suivant étude thermique
- 1 plaque de plâtre sur ossature métallique
- Ossature de support métallique, épaisseur suivant épaisseur isolante
- Plaques BA13 hydrofuges sur pièces humides
- Ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général
- Mise en place de protections spéciales préconisées par le fabricant à tous les angles saillants

Localisation et épaisseurs Bâtiment A – Partie soumise à la RT par élément (restauration) :

- Façade existante sur rue : Doublage intérieur avec isolation 10cm (R min=3.2) ou suivant étude thermique + une plaque BA13
- Murs mitoyens : Doublage intérieur avec isolation 8cm (R min=2.5) + une plaque BA13
- Murs donnant sur l'extérieur, hors façades : Doublage intérieur avec isolation 10cm (R min=3.2) ou suivant étude thermique + une plaque BA13 ou suivant étude thermique
- Murs ascenseur : Doublage coté logement avec isolation 8cm (R min=2.5) + une plaque BA13 ou suivant étude thermique
- Sur tout autre endroit précisé dans l'étude thermique

Localisation et épaisseurs isolants - Bâtiment B :

- Mur donnant sur l'extérieur, hors façades : Isolation 10cm (R min=3.2) ou suivant étude thermique + une plaque BA13
- Murs mitoyens : Doublage intérieur avec isolation 8cm (R min=2.5) + une plaque BA13
- Murs ascenseur : Doublage intérieur avec isolation 8cm (R min=2.5) + une plaque BA13
- Sur tout autre endroit précisé dans étude thermique

### 1.9.2 Cloisons séparatives SAD ou SAA entre circulations et logements

- Cloisons séparatives en SAD ou SAA suivant exigences mécaniques
- Épaisseur : 14 à 16cm suivant étude acoustique
- Deux plaques de plâtre BA13 ou une plaque BA25 de chaque côté

**VERSION 05**

- Plaques BA13 ou BA25 hydrofuges sur pièces humides
- Résistance au feu : EI60
- Ragréage des joints, calfeutrements, tête des vis et rebouchage des trous avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général
- Mise en place de protections spéciales préconisées par le fabricant à tous les angles saillants

Localisation :

- Murs et cloisons séparatives non porteurs entre logements et circulation

Nota :

- Les cloisons SAD ou SAA nécessitent la mise en œuvre d'une chape acoustique prévue au lot GO
- Les cloisons SAD ou SAA pourront être remplacées par des cloisons en MOB ou maçonnerie suivant les exigences de chantier ou structurelles.

**1.9.3 Cloisons séparatives SAD ou SAA entre logements**

- Cloisons séparatives en SAD ou SAA suivant exigences mécaniques
- Épaisseur totale : 14 à 16cm suivant étude acoustique
- Parement : deux plaques de plâtre BA13 ou une plaque BA25 de chaque côté
- Caractéristiques des plaques : plaques hydrofuges sur pièces humides
- Résistance au feu : EI60
- Ragréage des joints, calfeutrements, tête des vis et rebouchage des trous avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général
- Mise en place de protections spéciales préconisées par le fabricant à tous les angles saillants

Localisation :

- Séparatifs non-porteurs entre logements

Nota :

- Les cloisons SAD ou SAA nécessitent la mise en œuvre d'une chape acoustique prévue au lot GO
- Les cloisons SAD ou SAA pourront être remplacées par des cloisons en MOB ou maçonnerie suivant les exigences de chantier ou structurelles.

**1.9.4 Gains techniques verticales en plaques de plâtre**

- Protection des canalisations verticales communes en PLACOSTIL ou solution techniquement équivalente
- Épaisseur totale : 95mm
- Épaisseur ossature 70mm
- Parement : 2 plaques de plâtre du côté extérieures
- Plaques hydrofuges sur pièces humides

Localisation :

- Autour des canalisations verticales communes

Nota :

- Certaines gains pourront être réalisées en maçonnerie pour des exigences mécaniques ou réglementaires

**1.9.5 Faux plafonds techniques et soffites**

- Protection des canalisations horizontales ou des éléments de structure bois ou métal en PLACOSTIL sur fourrures ou solution techniquement équivalente
- Parement : 1 plaque de plâtre
- Ragréage des joints, calfeutrements, tête des vis et rebouchage des trous avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général
- Mise en place de protections spéciales préconisées par le fabricant à tous les angles saillants

Localisation :

- Plafonds des locaux techniques ou de service en structure bois ou métal
- Circulations communes avec traitement acoustique au sol
- Séparatifs horizontaux entre logements, côté logement inférieur

- Parties bâtiment en restauration : pose d'un faux plafond non acoustique pour la partie restauration. Le traitement coupe-feu sera fait par flocage ou au moyen de 2 plaques de BA13 PLACOFLAM ou similaires (résistance au feu 1h à prendre en compte, REI30).

#### 1.9.6 Faux plafonds acoustiques circulations communes

- Protection des canalisations horizontales ou des éléments de structure bois ou métal en PLACOSTIL sur fourrures ou solution techniquement équivalente
- Parement : 2 plaques de BA13 phonique

Localisation :

- Circulations communes sans traitement acoustique au sol uniquement

### 1.10 LOT 07 - Menuiseries intérieures. (Parties communes)

#### 1.10.0 Généralités et prestations incluses

- Portes intérieures
- Portes palières logements
- Portes des gaines palières
- Portes trappes de visite
- Portes de placard divers suivant CCTP
- Blocs boîtes à lettre
- Butées de porte
- Fermes-portes

Tous les éléments seront compris de leur quincaillerie

Pour les parties privatives se référer au chapitre 2.07

#### 1.10.1 Portes palières

- Portes palières à âme pleine. Serrure 3 points. Coupe-feu 1h.
- Microviseur en métal brossé, angle de vue 150° ou 200° suivant épaisseur de la porte

#### 1.10.2 Portes intérieures

- Portes non-CF : Portes en panneau MDF, largeur suivant large suivant plans.
- Portes CF 30min : Portes en panneau MDF avec certifications CF 30min
- Portes avec degré CF 60min ou supérieure : portes métalliques avec certification.

#### 1.10.3 Serrures des portes, béquilles et paumelles

De marque Bricard ou K-LINE ou techniquement équivalentement, finition métal brosse ou aspect acier brossé ou suivant choix Architecte.

#### 1.10.4 Butées de portes

Butées de portes en métal brossé, avec un anneau en caoutchouc amortissant le bruit, fixation invisible diamètre 30 mm, compris fixation par vis et chevilles, pour chaque porte

#### 1.10.5 Placards

L'ensemble des placards, coffres pour BEC, portes des gaines techniques sera réalisé en bois médium (MDF). Médium d'une épaisseur d'un cm environ. La surface des placards sera peinte (teinte au choix de l'Architecte).

#### 1.10.6 Boîtes aux lettres

Bloc de 30 boîtes aux lettres collectives murales, RENZ CLASSICA, extérieur normalisé, certifié loi Handicap. Acier revêtu bi-métal, garanti anti-corrosion 15 ans, poudre polyester. Boîtiers individuels rivetés, habillage double enveloppe, profil périphérique-charnière. Vantaux aluminium verrouillés par griffes toute hauteur, serrure provisoire à clé. RAL 9007MS ou choix Architecte.

### 1.11 LOT 08 - Revêtements durs - sols souples – parquet. (Parties communes)

#### 1.11.0 Généralités et prestations incluses :

- Revêtements des parties communes intérieures, et notamment :

- Revêtement en sol dur hall d'entrée bâtiment A
- Revêtement en sol dur hall d'entrée bâtiment B
- Parquets - sol bois
- Sol souples circulations communes
- Escaliers bâtiment A
- Escaliers bâtiment B
- Local vélos
- Locaux déchets
- Sous-sol et caves
- Locaux techniques
- Tapis

Pour les parties privatives se référer au chapitre 2.08

#### 1.11.1 Revêtement en sol dur hall d'entrée bâtiment A

- Carreaux de grès cérame non-émaillés, pressé à sec, en pleine masse en double chargement. Modèle 5108V, collection SOLIDS, chez MOSA, ou techniquement équivalente, dimensions, 10x60 30x60, 60x60 et 120x60, pose variée suivant plan de calepinage, scellé sur chape ou colée sur ragréage.
- Plinthes droites assorties dito sol : plinthes en grès cérame dito sol. Dimensions 60x9.5, 90x9.5 et 120x9.5 pose collée et variée suivant plan de calepinage.

#### 1.11.2 Revêtement en sol hall d'entrée bâtiment B

- Carreaux de grès cérame non-émaillés, pressés à sec, en pleine masse en double chargement. Modèle 5108V, collection SOLIDS, chez MOSA, ou techniquement équivalente, dimensions, 10x60 30x60, 60x60 et 120x60, pose variée suivant plan de calepinage, scellée sur chape ou colée sur ragréage.
- Plinthes droites assorties dito sol : plinthes en grès cérame dito sol. Dimensions 60x9.5, 90x9.5 et 120x9.5 pose collée et variée suivant plan de calepinage.

#### 1.11.3 Parquets – sol bois

- Restauration et vitrifications des sols bois existants dans parties communes. Remplacement des parties endommagées par du bois récupéré sur site.

#### 1.11.4 Sol souples circulations communes

- Revêtement de sol souple sans PVC en caoutchouc uni de type NORAPLAN Uni, en lés, absorption acoustique 6-8db, résistance au glissement R9. Épaisseur 2mm
- Couleur suivant indications Architecte
- Pose colée sur ragréage ou chape.

Localisations :

- Dans les circulations communes en étage R+1, R+2, R+3, R+4, R+5 et R+6.

#### 1.11.5 Escaliers bâtiment A

- Sans objet, voir lot peinture

#### 1.11.6 Escaliers bâtiment B

- Sans objet, voir lot peinture

#### 1.11.7 Local vélos

- Sol : béton peint, voir lot peinture.
- Murs : Carreaux de grès cérame ou faïence jusqu'à 120cm du sol sur tout le périmètre du local

#### 1.11.8 Locaux déchets

- Sol : carreaux de grès cérame.
- Murs : Carreaux de grès cérame ou faïence jusqu'à 180cm du sol sur tout le périmètre du local

#### 1.11.9 Sous-sol

- Sol : béton peint, voir lot peinture.
- Murs : bruts, voir lot démolitions - nettoyage et peinture

**1.11.10 Locaux techniques en sous-sol**

- Sol : béton peint, voir lot peinture.
- Murs : bruts, voir lot démolitions - nettoyage et peinture

**1.11.11 Tapis**

- Tapis de propreté en textile composé en alternance de bande d'essuyage à surface textile. Les éléments sont reliés entre eux par des broches en acier électro galvanisé inoxydable.
- Résistance au feu : Cfl-s1 (PV n°61929/C)
- Ensemble mise en œuvre conforme au DTU 59.4.
- Finition : teinte et décor au choix de l'Architecte.
- Dimensions suivant plans, et minimum largeur de la porte d'entrée au hall sur 60cm de profondeur

Localisations :

- Hall bâtiment A
- Hall bâtiment B

## **1.12 LOT 09 - Peinture et signalétique**

**1.12.0 Généralités et prestations incluses :**

- Travaux préparatoires
- Peinture sur murs et cloisons
- Peinture plafonds et faux plafonds
- Peinture sur supports bois existants
- Peinture sur supports bois neufs
- Peinture sur support métallique
- Travaux préparatoires (rebouchage des fissures, reprise des décollements, grattage...)
- Impression et application de
- 2 couches de peinture glycérophtalique, finition brillante ou satinée, coloris au choix de l'Architecte.

Nota général : Dans les locaux techniques et de service, la peinture sera perméable et lessivable

Pour les parties privatives, se référer au chapitre 2.13

**1.12.1 Travaux préparatoires**

- Nettoyage des supports, rebouchage des fissures, sur tout type de support

**1.12.2 Peinture sur murs et cloisons**

Après travaux préparatoires

- Couche d'impression
- 2 couches de peinture glycérophtalique blanche ou colorée, finition brillante ou satinée. Teinte et finition au choix de l'Architecte

Localisation :

- Circulations communes
- Halls d'entrée bâtiment A et B
- Escaliers communs
- Locaux techniques et de service
- Local vélos

**1.12.3 Peinture sur plafonds et faux plafonds**

Après travaux préparatoires :

- Couche d'impression
- 2 couches de peinture glycérophtalique blanche ou colorée, finition ou satinée. Teinte et finition au choix de l'Architecte

Localisation :

- Circulations communes
- Halls d'entrées

- Escaliers communs
- Locaux techniques et de service
- Local vélos

**1.12.4 Peinture sur supports bois existants**

Les ouvrages existants seront soigneusement décapés jusqu'à la mise à nu du support.

Après travaux préparatoires :

- Couche d'impression
- Application de 2 couches de peinture satinée en solution aqueuse. Coloris au choix de l'Architecte.

Localisation :

- Portes, y compris huisseries
- Plinthes bois
- Marches et contremarches
- Toute autre endroit suivant besoins et demande Architecte.

**1.12.5 Peinture sur supports bois et MDF neuf**

Après travaux préparatoires :

- Couche d'impression
- 2 couches de peinture glycérophtalique blanche ou colorée, finition brillante ou satinée. Teinte et finition au choix de l'Architecte

Localisation :

- Portes, y compris huisseries
- Gains palières faces intérieures, face extérieure, huisseries
- Plinthes bois et MDF
- Toute autre endroit suivant besoins et demande Architecte.

**1.12.6 Peinture sur supports métalliques**

Après travaux préparatoires :

- Couche d'impression
- Application de 2 couches de peinture type glycérophtalique en solution aqueuse finition satinée.

Localisation :

- Garde-corps, les lisses de fenêtres, mains courantes, intérieures et extérieures, grilles etc.
- Tout autre endroit suivant besoins et demande Architecte.

**1.12.7 Peinture au sol sur béton**

Après travaux préparatoires :

- Balayage des supports, nettoyage et dégraissage parfaits.
- Deux couches de peinture polyuréthane acrylique de haute résistance à l'érosion et aux acides doux, Famille 1, classe 6a.
- Coloris en polychromie au choix du maître d'œuvre, compris la possibilité d'utilisation de teintes vives.
- Aspect : au choix de l'Architecte.
- Application à raison de :
  - 250 à 300 g/m<sup>2</sup> pour la 1<sup>re</sup> couche
  - 200 à 250 g/m<sup>2</sup> pour la 2<sup>e</sup> couche

Localisation :

- Escaliers bâtiment A
- Escaliers bâtiment B
- Sous-sol
- Locaux techniques et de services sans carrelage au sol.

**1.12.8 Nettoyage de livraison**

- Les nettoyages et les retouches de mise en service ne seront qu'en fin de chantier sur l'indication de l'Architecte.

- Un nettoyage général de l'ensemble du chantier aura lieu juste avant la réception, à la demande de la Maîtrise d'œuvre.

### 1.13 LOT 10 - électricité CFO CFA - chauffage électrique (parties communes)

#### 1.13.0 Généralités et prestations incluses :

Le présent lot a la charge de l'installation et du branchement du réseau électrique pour l'ensemble de l'opération. La prestation inclut la mise à disposition et installation des appareillages. Toutes les installations seront faites dans le respect de la NF C 15-100. La mise en service sera effectuée après Consuel. Afin de pouvoir tester les appareillages électriques à la réception, chaque propriétaire devra souscrire un abonnement électrique auprès d'un concessionnaire de son choix avant la réception.

Pour les parties privatives, se référer au chapitre 2.10

#### 1.13.1 CFO

Distribution par fourreaux de l'ensemble des locaux communs et privatifs pour tarifs bleus et logettes. Distribution par fourreaux en colonnes montantes dans les gaines techniques puis en faux plafonds dans les circulations suivant les normes EDF. Éclairage de l'ensemble des locaux communs par appareillages encastrés ou en applique, commande encastrée avec voyant lumineux de repérage, commande sur détecteur ou sur minuterie.

#### 1.13.2 CFA

Appareillages de marque JUNG, série LS 990 ou similaire.  
Localisation suivant plan Architecte

#### 1.13.3 Installation électrique des parties communes

Halls d'entrée, logements, cage d'escalier, paliers et circulations étages :

- Éclairage en appliques murales modèles ARLINA 60 1002239 dim.670x68x60 de SLV ou similaire
- Éclairage en appliques murales modèles PLASTRA 1002238 dim.190x125x145 de SLV ou similaire
- Éclairage en appliques murales modèles PLASTRA 148018 dim.115x115x115 de SLV ou similaire
- Éclairage encastré en plafond modèle PLASTRA 148071 dim.130x130x145 de SLV ou similaire
- Prises et interrupteurs de la marque JUNG, série LS 990 ou similaire

Entrée commune :

- Éclairage en appliques murales modèle STIRA CUBE 1005148 de SLV ou similaire
- Éclairage en appliques murales modèle PHOTONIA 232055 de SLV ou similaire
- Prises et interrupteurs de la marque JUNG, série CD 500 encastrés ou en saillie IP44 ou similaire

Cour intérieure :

- Éclairage en appliques murales modèle STIRA CUBE 1005148 de SLV ou similaire
- Éclairage en appliques murales modèle PHOTONIA 232055 de SLV ou similaire
- Prises et interrupteurs de la marque JUNG, encastrées étanche avec clapet. Modèle LS1521 ou similaire

Circulations communes en sous-sol :

- Éclairage en appliques murales modèle PLASTRA 1002238 dim.190x125x145 de SLV ou similaire
- Éclairage en appliques murales modèle BATTEN 60 1006123 de SLV ou similaire
- Prises et interrupteurs de la marque JUNG, série CD 500 encastrés ou en saillie IP44 ou similaire

Locaux techniques :

- Éclairage en appliques murales modèle PLASTRA 1002238 dim.190x125x145 de SLV ou similaire
- Éclairage en appliques murales modèle BATTEN 60 1006123 de SLV ou similaire

- Prises et interrupteurs de la marque JUNG, série CD 500 encastrés ou en saillie IP44 ou similaire

#### 1.13.4 Interphone

- Plaque vidéo à défilement 2 lignes lecteur plat modèle URMET avec plaque d'appel à défilement des noms 2Voice avec option appel smartphone Tel2Voice, caméra couleur CCD grand angle 120° avec éclairage haute luminosité.

### 1.14 LOT 11 - Plomberie ventilation (parties communes)

#### 1.14.0 Généralités et prestations incluses :

- Installation et branchement du système de ventilation mécanique pour l'ensemble de l'opération
- Installation d'une ou plusieurs centrales de traitement d'air et d'un réseau de ventilation mécaniquement contrôlée suivant les études CVP.
- Installation et branchement des réseaux de plomberie et de leur raccordement au réseau public.
- Trappes de visite

#### 1.14.1 Système de ventilation mécanique

- Évacuation de l'air vicié par ventilation mécanique contrôlée dans les pièces humides, par l'intermédiaire de conduits métalliques verticaux disposés dans les gaines techniques des logements. Suivant la disposition des pièces, les raccordements éventuels entre ces conduits verticaux et les bouches d'extraction sont assurés par des conduits horizontaux habillés par des soffites en BA 13.
- Système de ventilation mécanique commune ou individuel, suivant étude.

#### 1.14.2 Centrales de traitement de l'air et réseaux de ventilation mécanique contrôlée (VMC)

- En toiture inaccessible du R+6

#### 1.14.3 Amenée d'air frais

- Ventilation naturelle des locaux suivant les normes.

#### 1.14.4 Réseau de plomberie

- Colonnes montantes d'eau dans gaines palières. Acheminement vers le logement en plafond ou plancher.
- Réseaux PVC ou en multicouche

#### 1.14.5 Chutes et grosses canalisations

- Évacuation des terrasses inaccessibles et toitures en étages par des chutes en PVC disposées à l'intérieur des bâtiments.
- Chutes en PVC disposées dans les gaines techniques intérieures des logements, jusqu'au réseau horizontal sous la dalle du rez-de-chaussée. Ces chutes peuvent faire l'objet de dévoiements horizontaux en plafond de certaines pièces, habillés par des soffites isolés phoniquement.

#### 1.14.6 Canalisations sous-sol

- Réseaux en séparatif pour les eaux pluviales et les eaux usées, réalisées en PVC type Assainissement, de diamètre suivant calculs.

#### 1.14.7 Branchements aux égouts

- Raccordement au réseau public conforme aux spécifications du règlement de la Ville.

#### 1.14.8 Trappes de visite

- Trappes de visite en aluminium blanc mat ou satiné suivant choix Architecte
- Trappes du même degré CF de la paroi traversée

#### 1.14.9 Plomberie et VMC

- Mise en place des colonnes d'évacuation des eaux usées et eaux-vannes.
- Raccordement de l'ensemble au réseau public.
- Mise en place du réseau de distribution en eau potable.

- Mise en place du comptage.
- Ventilation par groupe d'extraction collective pour chaque appartement avec sortie en toiture.

### 1.15 LOT 12 – Cuisines et équipements électroménagers

#### 1.15.0 Généralités

Néant.

Voir parties privatives 2.12

### 1.16 LOT 13 – VRD (parties communes)

#### 1.16.0 Généralités et prestations incluses

- Raccordements réseaux entre la voirie et les bâtiments, hors branchements en sous-sol
- Gestion EP parcelle
- Traitement des surfaces
- Aménagements extérieurs
- Éclairage
- Plantations en RDC

#### 1.16.1 Raccordements réseaux entre la voirie et les bâtiments, hors branchements en sous-sol

- Réalisation d'une note de calcul
- Dimensionnement des ouvrages et des tranchées
- Raccordement du bâtiment B en passant par la cour
- Réalisation de tous réseaux nécessaires au fonctionnement des bâtiments.

#### 1.16.2 Gestion EP parcelle

- Réalisation d'une note de calcul
- Dimensionnement des ouvrages et des tranchées
- Raccordement du bâtiment B en passant par la cour

#### 1.16.3 Aménagements extérieurs

- Réalisation du sol de la cour

#### 1.16.4 Éclairage

- Se référer au lot CFO-CFA

#### 1.16.5 Plantations en RDC

- Terre végétale, épaisseur suivant note de calcul rétention EP
- Préparation des sols : labour, griffage, ratissage...
- Engazonnement
- Plantation et haies de mise en distance suivant plan paysager.

### 1.17 LOT 14 - Espaces extérieurs / paysage / paysage en étage

#### 1.17.0 Généralités et prestations incluses :

Le présent lot a la charge de l'aménagement paysager des espaces extérieurs aux étages.  
Les aménagements et plantations du RDC sont à la charge du lot VRD.

#### 1.17.1 Végétation des bacs plantés

Sur complexe de végétalisation fourni par lot étanchéité :

- Plantation suivant le projet paysager.

### 1.18 LOT 15 – ASCENSEUR

#### 1.18.0 Généralités et prestations incluses :

- Ascenseur bâtiment A

1.18.1 Ascenseur bâtiment A

- Ascenseur 480 ou 630kg suivant faisabilité technique, portes à ouverture télescopique latérale, vitesse 1m/s
- Marque OTIS ou techniquement équivalent

## 2. PARTIES PRIVATIVES

## 2.10 LOT 06 - Cloisons des doublages et faux plafonds. (Parties privatives)

### 2.10.1 Généralités

- Cloisons de distribution intérieure des logements
- Ouvrages divers

### 2.10.2 Cloisons de distribution intérieure des logements

- Cloisons 72/48 en BA13
- Épaisseur totale : 72mm
- Parement : 1 plaque de plâtre BA13 de chaque côté
- Caractéristiques des plaques : plaques hydrofuges sur pièces humides
- Ragréage des joints, calfeutrements, tête des vis et rebouchage des trous avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général
- Mise en place de protections spéciales préconisées par le fabricant à tous les angles saillants

#### Localisation :

- A l'intérieur des logements, entre deux pièces, hors cloisons existants.

### 2.10.3 Ouvrages divers

- Cloisons avec réservation pour porte à galandage\*
- Retour de cloison pour placard\*\*

\*= suivant configuration plan, pour les logements disposant d'une porte à galandage

\*\*=suivant configuration en plan ou en option.

## 2.11 LOT 07 - Menuiseries intérieures (parties privatives)

### 2.11.0 Généralités et prestations incluses

- Portes intérieures des logements
- Portes des placards techniques
- Portes des placards, en option
- Aménagement intérieur des placards, en option
- Serrures des portes
- Butées de portes

### 2.11.1 Portes intérieures des logements

- Portes en panneau bois médium MDF, de 70cm à 90cm de large
- Teinte blanche ou choix Architecte
- Béquilles et paumelles en métal brossé

### 2.11.2 Portes des placards techniques

- Portes en bois médium MDF, épaisseur 18 ou 22mm
- La surface des placards sera peinte par le lot peinture (teinte au choix de l'Architecte).
- Boutons de portes en métal brossé

#### Localisation :

- Placard tableau électrique
- Placard ballon d'eau chaude (BEC)\*

### 2.11.3 Portes des placards, en option

- Portes en bois médium MDF, épaisseur 18 ou 22mm
- La surface des placards sera peinte par le lot de peinture (teinte au choix de l'Architecte).
- Boutons de porte en métal brossé

### 2.11.4 Aménagement intérieur des placards, en option

- Aménagement sur mesure en bois médium MDF des placards en option.
- La surface des placards sera peinte par le lot peinture (teinte au choix de l'Architecte).

### 2.11.5 Serrures, béquilles, paumelles des portes

- De marque Bricard ou K-LINE

— Finition en métal brossé ou aspect INOX brossé

2.11.6 Boutées de portes

— Butées de portes en métal brossé, avec un anneau en caoutchouc amortissant le bruit, fixation invisible diamètre 30 mm, compris fixation par vis et chevilles, pour chaque porte

2.11.7 Placards

L'ensemble des placards, coffres pour BEC, portes des gaines techniques, sera réalisé en bois médium (MDF). Médium d'une épaisseur d'un cm environ. La surface des placards sera peinte (teinte au choix de l'Architecte).

## 2.12 LOT 08 - Revêtements durs, sols souples et parquets (parties privatives)

2.12.0 Généralités et prestations incluses

- Revêtements en parquet
- Revêtement en carreaux
- Revêtement des terrasses extérieures

2.12.1 Parquets

— Parquet contrecollé monolame en chêne de marque UDIREV, Chêne CLASSIK ou NORMANDIE, finition brossé verni mat, épaisseur 14mm, ou parquet techniquement équivalents. Présence d'aubiers et nœuds possible suivant option choisie.

Localisation

- Dans l'entrée des logements
- Dans séjours, hors coin cuisine
- Dans chambres
- Dans dégagements

2.12.2 Carrelage

Carrelage au sol : Carreaux de grès cérame non émaillés, pressés à sec, en pleine masse en double chargement. Collection SCÈNES, chez MOSA, dimensions 15x15, pose scellée sur chape ou colée sur ragréage.

Nota bene : tous les joints seront à la charge du présent lot.

Choix du client parmi trois couleurs au choix de l'Architecte

Localisation :

- Coins cuisine : au pied des meubles bas, sur une largeur de 60cm et en crédence entre le plan de travail et le dessous des meubles (sur toute la hauteur et longueur, crédence aussi sur les angles des murs).
- Dans les salles d'eau: au sol sur toute la surface de la pièce, au sol des douchés carrelés\*, sur parois des douches toute hauteur, sur mur du lavabo: sur toute la largeur du mur du sol au raz bas du miroir, sur les autres murs : suivant indication Architecte.
- Dans WC séparés: au sol sur toute la surface de la pièce, sur mur plinthes uniquement.

\*=suivant aménagement

2.12.3 Sols souples

Néant.

Se référer à parties communes 1.08

## 2.13 LOT 09 - Peinture et signalétique (parties privatives)

2.13.0 Généralités et prestations incluses :

- Travaux préparatoires
- Peinture sur murs et cloisons
- Peinture plafonds et faux plafonds

**VERSION 05**

- Peinture sur supports bois existants
- Peinture sur supports bois neufs
- Peinture sur supports métalliques
- Travaux préparatoires (rebouchage des fissures, reprise des décollements, grattage...)
- Impression et application de 2 couches de peinture glycérophtalique, finition brillante ou satinée, coloris au choix de l'Architecte.

**2.13.1 Travaux préparatoires**

- Nettoyage des supports, rebouchage des fissures sur tout type de support

**2.13.2 Peinture sur murs et cloisons**

Après travaux préparatoires :

- Couche d'impression
- 2 couches de peinture glycérophtalique blanche ou colorée, finition brillante ou satinée. Teinte et finition au choix de l'Architecte

Localisation :

- Pièces sèches logements
- Pièces humides logements, hors zones carrées

**2.13.3 Peinture sur plafonds et faux plafonds**

Après travaux préparatoires :

- Couche d'impression
- 2 couches de peinture glycérophtalique blanche ou colorée, finition ou satinée. Teinte et finition au choix de l'Architecte

Localisation :

- Pièces sèches logements
- Pièces humides logements, hors zones carrelées

**2.13.4 Peinture sur supports bois existants**

Les ouvrages existants seront soigneusement décapés jusqu'à la mise à nu du support.

Après travaux préparatoires :

- Couche d'impression
- Application de 2 couches de peinture satinée en solution aqueuse. Coloris au choix de l'Architecte.

Localisation :

- Portes, y compris huisseries
- Menuiseries extérieures conservées côté intérieur et extérieur.
- Tout autre endroit suivant besoins et demande Architecte.

**2.13.5 Peinture sur supports bois et MDF neufs**

Après travaux préparatoires :

- Couche d'impression
- 2 couches de peinture glycérophtalique blanche ou colorée, finition brillante ou satinée. Teinte et finition au choix de l'Architecte

Localisation :

- Portes, y compris huisseries
- Placards techniques en MDF toutes les faces.
- Placards en MDF sur option toutes les faces si réalisées dans les logements.
- Plinthes bois et MDF à peindre
- Toute autre endroit suivant besoins et demande Architecte.

**2.13.6 Peinture sur supports métalliques**

Néant

Se référer à parties communes 2.09

**2.13.7 Caves**

Uniquement pour les lots ayant une cave :

- Nettoyage et ponçage des murs
- Réfections des joints

#### 2.13.8 Nettoyage de livraison

- Les nettoyages et les retouches de mise en service ne seront qu'en fin de chantier sur l'indication de l'Architecte.
- Un nettoyage général de l'ensemble des parties privatives aura lieu juste avant la réception, à la demande de la Maîtrise d'œuvre.

## 2.14 LOT 10 - électricité CFO CFA - chauffage électrique

#### 2.14.0 Généralités et prestations incluses :

- Électricité CFO-CFA
- Chauffage électrique
- Interphone

Nota général :

Les propriétaires devront souscrire un contrat de fourniture d'électricité chez à leur charge avant la réception des travaux, afin de pouvoir tester les appareils électriques installés.

#### 2.14.1 Électricité CFO-CFA

- Tableau d'abonné préfabriqué avec disjoncteur et tableau
- Réseau de prise de courant et d'éclairage conforme à la norme NF C 15.100
- Prise et interrupteur (modèle LS 990 de JUNG ou similaire) ou similaire
- Installation électrique des logements en encastré avec appareillage compatible à la gamme LS 990 de JUNG ou similaire
- Alimentation du cumulus.
- Douilles DCL.

Éclairage :

- Zone entrée : 1 éclairage encastré en plafond modèle PLASTRA 148071 dim.130x130x145 de SLV ou similaire
- Coin cuisine : Rail Spot HELIA 50 avec un 2 spots orientables et inclinables fournis en base ou similaire Spots complémentaires en option.
- WC séparés : 1 éclairage encastré modèle CONTONE 161291 IP44, ou similaire
- Séjour et chambre : éclairage par prise commandée

Distribution par fourreaux de l'ensemble privatif pour tarifs bleus et logettes.

#### 2.14.2 Chauffage électrique

- Seches serviette Atoll Spa TSL-030-040/GF - 300 watts
- Radiateur YALI PARADA horizontal - 600 à 1200 x 300 mm de ht - 1000 à 2000 watts suivant dimension pièce\* ou similaire
- Radiateur en plinthe YALI PARADA - 1500 à 1600 x 300 mm de ht - 1000 à 1500 watts suivant dimension pièce\* ou similaire

\*=suivant aménagement plain, radiateurs en plinthe uniquement pour les logements avec radiateur représentés sous une fenêtre ayant allège inférieure à 80cm ou sur option.

#### 2.14.3 Interphone

- Système d'interphone et portier vidéo URMET MIRO

## 2.15 LOT 11 - Plomberie ventilation et appareils sanitaires

#### 2.15.0 Généralités

- Plomberie et VMC
- Eau chaude sanitaire
- Appareils sanitaires

#### 2.15.1 Plomberie et VMC

- Alimentation EF EC par tuyaux cuivre (encastrés ou apparents) ou PER ou multicouche, selon demande de l'Architecte.
- Évacuation et vidange des appareils sanitaires par tuyaux PVC raccordés aux colonnes montantes y compris attentes pour lave-vaisselles et lave-linges.
- Groupe d'extraction individuel pour ventilation mécanique simple flux extra plat de type MINI AIRVENT HT de ATLANTIC ou similaire.
- Bouches VMC d'extraction extraplate sans manchette modèle BDO200 des Ets S&P FRANCE (UNELVENT) ou similaire) dans les pièces humides et zone cuisine. Raccordement entre les bouches et le caisson par conduits souples isolés.

#### 2.15.2 Eau chaude sanitaire

Production d'eau chaude sanitaire par cumulus électrique, **capacité adaptée à la surface du logement** soit :

- chauffe-eau électrique plat VELIS EVO 65, capacité 65L, des établissements ARISTON ou équivalent.
- chauffe-eau électrique plat VELIS EVO 80, capacité 80L, des établissements ARISTON ou équivalent.
- cumulus électrique capacité 150L - ballon d'eau chaude électrique à accumulation de type "CHAUFFEO PLUS" des établissements Atlantic ou équivalent.
- cumulus électrique, capacité 200L, ballon d'eau chaude électrique à accumulation de type "CHAUFFEO PLUS" des établissements Atlantic ou équivalent.

#### 2.15.3 Appareils sanitaires

Configurations suivant typologie de logement :

- Lavabo : Meuble vasque ALTERNA PRIMEO + Miroir
- Douche : receveur douche ALTERNA DAILY'O
- WC : ALTERNA DAILY'O2
- Robinetterie : ALTERNA DOMINO

Nota :

Tous les modèles et marques indiqués ci-dessous peuvent être substitués par des modèles et marques similaires et/ou techniquement équivalentement.

## 2.16 LOT 12 - CUISINES / ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉNAGERS

#### 2.16.0 Généralités et prestations incluses

- Meubles de cuisine
- Fourniture des équipements électroménagers en option

Les cuisines viendront en plusieurs packs, de 2 à 5 modules (longueur 100cm jusqu'à 300cm), selon que l'appartement est moins ou plus grand.

#### 2.16.1 Cuisine décomposée selon descriptif ci-dessous :

- **Largeur en fonction du plan d'aménagement,**
- Meubles bas et hauts en mélaminés suivant disposition de la cellule.
- Portes de placards hauts et bas finition laquée ou mat Choix du client parmi trois couleurs au choix de l'Architecte
- Plan de travail en stratifié post-formé avec retour de chants Choix du client parmi deux couleurs au choix de l'Architecte
- Poignées de porte acier brossé aux choix de l'Architecte.
- Évier en résine noir, 1 bac lisse encastré dans le plan de travail, modèle MODERNA, y compris bonde et siphon et robinetterie mitigeur ALTERNA DOMINO ou similaire.
- Bloc table de cuisson induction 2 feux ou 4 feux en fonction de la surface de cuisine et emplacement pour four encastré en partie basse.
- Le réfrigérateur sera à positionner sous le plan de travail intégré avec porte d'habillage de même finition.
- Emplacement micro-ondes dans meuble haut.

Possibilités en option :

- Réfrigérateur encastré ou apparent
- Four encastré
- Lave-linge (à positionner dans placard ballon d'eau chaude)
- Micro-ondes encastré

2.16.2 Exception pour les logements A103, A203, A303 et A403 :

- Block kitchenette K00 - 100cm équipé d'avec emplacement frigo top, meubles de rangement et emplacement micro-ondes
- Meubles bas et hauts en mélaminés suivant disposition de la cellule.
- Portes de placards bas et hauts finition laquée ou mat coloris au choix de l'Architecte.
- Un plan monobloc en Résiquartz de fabrication Européenne avec évier intégré
- Poignées de porte acier brossé au choix de l'Architecte.
- Bloc table de cuisson induction 2 feux et emplacement pour four encastré en partie basse.
- Le réfrigérateur sera à positionner sous le plan de travail intégré avec porte d'habillage de même finition.
- Emplacement micro-ondes dans le meuble haut.

En option :

- Réfrigérateur
- Micro-ondes